Conférence Episcopale Nationale du Congo
"CENCO"

« AVANCE EN EAU PROFONDE»

(Lc 5, 4)

LA FOI DANS L'AVENIR DU CONGO

Déclaration de la CENCO à l'aube de la III^{è} République

Décembre 2006

CONFERENCE EPISCOPALE NATIONALE
DU CONGO
"CENCO"

Présidence
B.P. 3258 – Kinshasa/Gombe
Tél. : 00243 998248699
Fax : 002431220008
E-mail : conf.episc.rdc@ic.cd

« AVANCE EN EAU PROFONDE»

(Lc 5, 4)

LA FOI DANS L'AVENIR DU CONGO

Déclaration de la CENCO à l'aube de la III^{è} République

Décembre 2006

Introduction

1. Réunis en Assemblée plénière extraordinaire à Kinshasa les 04 et 05 décembre 2006, nous, Archevêques et Evêques membres de la Conférence Episcopale Nationale du Congo, saisissons cette occasion pour nous adresser à nos fidèles et aux hommes de bonne volonté en ce moment où, après une longue transition ponctuée par toutes sortes de turbulences politiques et sociales, notre pays est parvenu à l'étape finale de l'entrée effective dans l'ère nouvelle de la III^{e} République.

Solidaire avec l'Episcopat de la RD Congo, le Cardinal, Archevêque de Kinshasa, dans une lettre datée du 30 novembre 2006, adressée aux Evêques membres de la CENCO, regrette d'être retenu à Bruxelles et souhaite à l'Assemblée « **un moment de grande communion fraternelle, de solidarité profonde avec notre peuple, et une opportunité pour nous exprimer dans la cohésion et l'unité, avec sens de responsabilité, afin que ' vienne le Règne de Dieu ' dans nos différents diocèses et dans notre pays** ».

I. Une ère nouvelle

2. Comme nous l'avons affirmé dans notre message de juin 2006 : « *Pour une fin de Transition apaisée. ' Le peuple avait le cœur à l'ouvrage ' (Ne 3,38)* », les regards de tous les Congolais étaient tournés vers les élections. La population était impatiente d'en finir avec une situation politique dramatique faite des misères indescriptibles, des souffrances indicibles et des morts innombrables. Elle manifestait sa volonté d'aboutir le plus tôt possible en cette année 2006 à l'instauration d'un Etat de

droit. Aujourd'hui nous pouvons nous réjouir du fait que notre pays vient de prendre un nouveau départ. Il vient de mettre le cap sur **les valeurs universelles** qui font les Etats et les régimes politiques respectueux de l'homme et de sa dignité à tous égards. Nous bénissons le Seigneur, seul Maître de l'histoire, qui a permis à notre pays de prendre ce tournant décisif.

De l'avis des observateurs nationaux et internationaux, le scrutin s'est dans l'ensemble bien déroulé, quoi qu'on ait déploré des incidents graves dans certains endroits. Le système adopté et appliqué d'affichage direct et immédiat des résultats, leur communication par téléphone et par Internet, et leur acheminement vers les bureaux centraux, 3 permis de disposer dès le lendemain, de tendances et de projections suffisamment fondées.

3. **Nous félicitons le Chef de l'**Etat **pour son** élection à la **magistrature suprême.** Nos félicitations s'adressent aussi à tous les élus du peuple. Dans la prière nous formons le vœu que leur mandat soit au service du bien commun et du développement intégral et solidaire de notre peuple dans la justice et la paix.

Nous félicitons les perdants pour l'attitude digne et responsable dont ils ont fait preuve, en acceptant les résultats des scrutins dans l'intérêt supérieur de la nation et pour sauvegarder la paix.

Nous saluons une fois de plus le peuple congolais pour sa dignité et sa maturité politique en allant voter dans le calme et la discipline, malgré la grande pluie qui s'est abattue dans certaines provinces du pays. Notre peuple a montré par là sa détermination à se choisir librement ses dirigeants. Nos

lui disons à l'aube de cette III^e^ République : « Avance en eau profonde » (Le 5,4)!

Nous réitérons nos félicitations à la Commission Electorale Indépendante (CEI) pour avoir réussi le pari d'organiser les élections tant attendues par la nation congolaise et pour avoir amélioré l'organisation du scrutin. La Police nationale, la MONUC ainsi que l'ensemble des forces de l'ordre méritent nos félicitations pour ce qu'elles ont entrepris en vue de sécuriser la tenue des élections.

81. Inquiétudes

4. Dans notre dernier **Message** daté du 5 octobre 2006, ayant pour thème: « **La** vérité ***vous rendra libres (Jn 8,32). Le verdict des urnes dans la transparence »,*** nous vous avons indiqué, avant la tenue du deuxième tour de l'élection présidentielle, fixée au 29 octobre 2006, les conditions requises pour que soient assurés le bon déroulement et une heureuse issue du scrutin, en vue d'une entrée pacifique dans la III^e^ République. A cette fin nous avons rappelé à tous les Congolais et aux acteurs politiques, les principes et les positions ci-après :

- ***non à la violence pour se maintenir ou accéder au pouvoir;***
- ***non à la balkanisation de la République Démocratique du Congo,***
- ***campagne et élections dans la transparence,***
- ***acceptation du verdict des urnes.***

5. Au regard de ce qui précède, nous ne pouvons nous empêcher de relever des zones d'ombre qui ont émaillé la

tenue des élections. Nous déplorons effectivement des cas d'irrégularités, des actes de fraude et de violences rapportés par toutes les missions d'observation électorale. On peut dès lors se poser la question de savoir si le processus et le verdict final ont été entièrement transparents au point de refléter la vérité des umes.

6. C'est dans ce sens que le Cardinal Archevêque de Kinshasa, très inquiet pour sa part de la tournure que prenaient les événements a demandé à la CEI, dans sa lettre pastorale adressée aux fidèles de l'Archidiocèse de Kinshasa, que **les résultats proclamés correspondent réellement** à **la vérité des urnes.**

7. En outre, des vices inquiétants se sont manifestés tout au long de la transition en général et du processus électoral en particulier : absence de critères de moralité, corruption et vénalité à large échelle, achat des consciences, déficit de loyauté et de sincérité dans les alliances politiques, traîtrise et infidélité à la parole donnée, cupidité au point que l'argent est devenu le critère prioritaire des options et des actions dans la société, goût du gain facile, tricheries et magouilles, détournements de deniers publics, profanation des cimetières, mépris de la loi suivant les intérêts subjectifs et partisans, manipulations des chiffres, violence...**La CENCO condamne avec** force **ces antivaleurs** qui risquent d'hypothéquer l'avenir de notre pays, car un pays ne se construit jamais dans le mépris des valeurs morales.

8. Notre patrie, qui vient de prendre le parti de tourner le dos à la médiocrité ne peut pas vouloir à la fois une chose et son contraire. La démocratie, **c'est un état d'esprit quoti-**

dien, elle est une culture : culture des droits humains fondamentaux, culture du primat de la loi et surtout de la loi constitutionnelle fondée sur une loi supérieure, la loi naturelle, culture de l'excellence. La démocratie, c'est la culture de l'Etat de droit, de l'amour de la patrie, du respect de l'autre.

III. Cap **sur l'avenir**

9. La CENCO prend acte du résultat définitif proclamé par la Cour Suprême de Justice. Après les élections présidentielles et législatives, il est urgent que les fils et les filles de notre pays s'engagent résolument à l'œuvre de la reconstruction du pays. Pour cela, des exigences incontournables doivent être respectées et des tâches urgentes bien identifiées et programmées.

Des *exigences fondamentales*

10. Nous rappelons l'importance des exigences morales et spirituelles : sans elles ni nos ressources naturelles ni toute la technicité du monde ne peuvent rien apporter pour l'avènement d'un Congo nouveau. Nous sommes convaincus que le changement des gouvernants ne peut à lui seul entraîner automatiquement le changement tant souhaité et attendu par notre peuple. **Nous croyons que seule la conversion des coeurs et le changement des mentalités nous** aide**ront à édifier une société juste et fraternelle.** Nous sommes tous appelés, chacun à son niveau, à ce changement de style de vie[1].

[1] Conférence Episcopale Nationale du Congo, A- *Lève-toi et marche» (Ac 3.6),* Message des Evêques catholiques de la République Démocratique du Congo aux fidèles et aux hommes de bonne volonté, Kinshasa, Editions du Secrétariat Général de la CENC, 1997, n°14.

Un sursaut patriotique et responsable

11. Après avoir été, comme le dit notre hymne national, « longtemps courbés » par l'esclavage, la colonisation, le néocolonialisme, la dictature, la longue et difficile transition, dressons nos fronts, tenons-nous droits et restons dynamiques et vigilants pour aller plus loin, car « le Congo nous appartient »[2]. Tous les Congolais et Congolaises doivent pleinement assumer leur part de responsabilité pour l'avènement d'un Congo nouveau. Nous devons savoir que le développement de notre pays dépend avant tout de nous-mêmes.

La RDC n'est pas un pays sous tutelle internationale

12. Sans l'implication et la participation active et compétente des Congolais dans le processus entier de la détermination et de l'exécution des programmes de développement, à établir avec les instances internationales, rien d'important et de réellement durable ne peut être réalisé. Dans le cadre des échanges internationaux, et tout en tenant compte dés èxigences et contraintes actuelles de la mondialisation, le développement de la RDC doit être avant tout l'affaire et Sa responsabilité des Congolais.

Idem, « *Voici le temps favorable, voici maintenant le jour du salut* » (2 Co 6,2). Le Congo nous appartient Déclaration du Comité Permanent des Evêques de la RDC sur ia situation politique actuelle, Editions du Secrétariat Général de la CENCO, Kinshasa. 2005, n° 6.

Les ressources naturelles de la RDC sont inaliénables

13. Au cours des dernières années de la transition, le peuple congolais dans son ensemble s'est insurgé contre la poursuite acharnée et de plus en plus étendue, de **l'**exploitation **irrégulière des ressources** naturelles **du** pays et des **contrats** reconnus par tous les experts comme «léonins», signés entre la RDC et des investisseurs tant étrangers que nationaux. Le souhait est de voir la III^{e} République remettre les choses dans l'ordre juste. Il incombe donc au Gouvernement congolais, au Parlement national ainsi qu'aux-- Assemblées Provinciales, selon les attributions de leur niveau^ de s'atteler à réexaminer, **dans l'équité et selon la loi, l'**état ^ des accords déjà passés. Ceci est réclamé depuis des années, sur le plan international et national, comme devant être effectué sur la base de plusieurs rapports existants, parmi lesquels nous signalons spécialement les **Rapports du Panel des experts des Nations Unies et le tout récent Rapport parlementaire dit « Lutundula** ». Le peuple congolais attend . . la suite à donner à cette requête.

Des tâches urgentes

La consolidation de la paix et de la concorde nationale

14. Après les élections, il est urgent de **réconcilier les Congolais et respecter l'opposition démocratique dans le pays : réconciliation entre le peuple et ses dirigeants, les**

dirigeants entre eux, le peuple avec lui-même[3]. On attend de nouveaux gouvernants un geste de réconciliation en libérant les prisonniers politiques, en engageant des recherches pour retrouver des personnes portées disparues et de les remettre à leurs familles. C'est aussi le moment d'exiger pour la RDC la création d'un **fonds international pour sa reconstruction**, en guise de réparation pour les dommages des guerres successives d'agression. Par ailleurs il est impérieux que les Etats de la sous-région s'engagent solennellement à la paix par la signature d'un **pacte de non-agression.**

La création d'une armée républicaine

15. Les nouveaux dirigeants prendront à cœur la tâche primordiale de la création d'une armée nationale en vue de garantir la stabilité du pays, **car l'**intégrité territoriale **et *la*** souveraineté **nationale ne sont** pas négociables. Ils y consacreront les moyens appropriés pour une rémunération équitable des forces de l'ordre.

La lutte contre l'analphabétisme

16. Les élections ont révélé **un taux fort** inquiétant **d'**analphabétisme **dans notre pays.** Cette question est liée au problème de l'enseignement et de l'éducation pour tous dans notre pays, ainsi qu'à des paramètres culturels qu'il importe de combattre. Peut-on espérer une vraie démocratie et un développement durable avec un peuple privé de son droit élémentaire de savoir lire et écrire ? Il est urgent que les nouvelles autorités fassent de l'éducation de

[2] Cf.Idem, *Mémorandum au Secrétaire général des Nations Unies,* Editions du Secrétariat général de la ŒNCO, Kinshasa, 2004, n° 21.

masse une priorité, grâce à une alphabétisation croissante et fonctionnelle.

Le désenclavement des populations

17. Dans la lutte contre la misère toujours présente, il s'avère nécessaire qu'un minimum soit réalisé pour sortir les populations de l'enclavement imposé par l'impraticabilité totale de la majeure partie des routes. Dans beaucoup de contrées de notre pays, les transports routier, fluvial, ferroviaire et aérien font défaut s'ils n'ont pas entièrement disparu depuis de longues années. Des populations sont complètement isolées, coupées du reste du pays et ignorées par l'Etat.

Le respect de la dignité de la personne hu— ^ *maine*

18. La CENCO continuera à dénoncer toutes les violations des droits de l'homme. Il est vrai que les droits de l'homme sont violés non seulement par les étrangers et les nationaux à travers la répression et les assassinats, mais aussi en raison de l'existence **des conditions d'extrême pauvreté et de structures économiques injustes qui sont à l'origine de grandes inégalités.** Les salaires insignifiants et irréguliers aggravent la situation. L'intolérance politique et l'indifférence face à la situation d'appauvrissement généralisé traduisent un **mépris** de la vie humaine concrète devant lequel nous ne pouvons nous taire. La pauvreté grandissants qui touche des millions de nos frères et soeurs et qui a atteint des degrés de misère intolérables, **est le fléau le plus humiliant que nous avons connu lors de la II^{e} République et la transition.** Nous l'avons dénoncé à plusieurs reprises et nous

continuons à le dénoncer avec insistance et fermeté. Et nous, pasteurs, nous sommes touchés jusqu'au plus profond de nous-mêmes de voir sans cesse la multitude des hommes, des femmes, .des enfants, des jeunes et des personnes âgées qui subissent l'insupportable poids de la misère ainsi que des différentes formes d'injustice sociale. Une nouvelle politique économique et sociale doit être mise en œuvre pour la libération de tous ces captifs (Cf. Le 4,18).

La mise sur pied du Conseil économique et social

19. Après les récentes élections, en vue de rappeler à tous tes Congolais et Congolaises la tâche importante du développement de la RDC au grand profit premier du peuple congolais, il est urgent que, dès la première année de la prochaine législature, on s'attela à mettre sur pied la nouvelle structure du « **CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL»** prévue très heureusement par la Constitution de la III^{e} République (art.208), Conseil économique et social au niveau national, et par la suite au niveau de chaque Province.

L'ouverture à l'Afrique et au Monde

20. La RD Congo a toujours été un pays ouvert aux échanges extérieurs, et plus précisément au Commerce International. La tradition de large coopération internationale, aussi bien bilatérale que multilatérale, s'est poursuivie et intensifiée, depuis l'accession du Congo à l'Indépendance, en 1960, jusqu'à nos jours.

21. Il y a lieu de souligner **que les premiers concer-** **m**
nés par Ses projets **et les modes de développement de** ;

la RDC, sont les Congolais eux-mêmes. Par le Gouvernement de la République, les divers experts congolais dans différents secteurs, doivent être présents et entendus à toutes les étapes et à tous les échelons de la conception et de la prise de décision en matière de programme et plan de développement social, économique et industriel.

IV. La poursuite de la mission évangélisatrîce

22. L'Eglise catholique continuera à s'engager dans le travail de la formation des consciences, d'éducation civique pour la consolidation de la culture démocratique et d'interpellation prophétique. Elle poursuivra sa mission spécifique, en articulant harmonieusement- avec les activités du secteur social, les problèmes essentiels du kérygme, de la catéchèse, d'une préparation soignée à l'administration des sacrements, de la qualité de la vie chrétienne grâce à la pratique des vertus morales élémentaires attendues de tout chrétien, la préparation et l'encadrement des vocations sacerdotales et religieuses, et l'animation du laïcat[4].

[4] Cf. Mgr L. MONSENGWO PASINYA, « *La Parole de Dieu n'est pas enchaînée* » (2 Tm 2,9). Entretien avec les Evêques de France, Lourdes, 06 novembre 2005, n° 5.

CONCLUSION

23. Au seuil de la III[e] République, solidaires avec notre peuple, nous redisons **notre foi en l'avenir qui** appartient à **Dieu mais exige la collaboration et l**'engagement **de** l'homme. Ainsi invitons-nous tous les nouveaux dirigeants, tous les fils et filles de notre peuple à **prendre pour de bon le** bel **élan dans la paix afin de bâtir un Congo nouveau.** Nous ne pouvons pas oublier tous ceux qui ont payé un lourd tribut en ces années sombres des guerres : plusieurs millions de morts. Ces frères et soeurs ont droit à la mémoire, à notre compassion, à notre instante prière.

24. Avec la Bienheureuse Marie Clémentine Anuarite, fille de notre peuple qui a accepté de verser son sang pour ne pas trahir la parole donnée à Dieu, nous prions pour qu'à jamais cessent les guerres et les rébellions en RDC. A la Vierge Marie, Reine de la Paix, Notre Dame du Congo et Notre Dame de l'Espérance, nous confions notre pays. En ses mains nous déposons les joies et les espoirs de notre peuple et les tâches urgentes de cette III[e] République. Nous en recommandons la réussite à son cœur de mère, implorant sa protection sur l'avenir de notre pays. Qu'elle nous aide à travailler avec courage et endurance pour consolider la paix et l'unité nationale et rechercher inlassablement le progrès et l'essor national.

Que Dieu bénisse et garde la RDC

Fait à Kinshasa, le 05 décembre 2006.

LES EVEQUES MEMBRES DE LA CONFERENCE EPISCOPALE NATIONALE DU CONGO PRESENTS A LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA XLII° ASSEMBLEE PLENIERE DE LA CENCO

01. S.E. Mgr MONSENGWO Laurent,	Archevêque de Kisangani et Président de la CENCO
02. S.E. Mgr TSHIBANGU Tharcisse,	Evêque de Mbuji-Mayi et Vice-Président de la CENCO
03. S.E. Mgr KUMUONDALA Joseph,	Archevêque de Mbandaka-Bikoro
04. S.E. Mgr MUKENGE Godefroy,	Archevêque émérite de Kananga et Directeur National des OPM
05. S.E. Mgr NDAY Jérôme,	Evêque de Kongolo
06. S.E. Mgr BOLANGI Joseph,	Evêque de Budjala
07. S.E. Mgr NGABU Faustin,	Evêque de Goma
08. S.E. Mgr KIMPINDE Dominique,	Evêque de Kalemie-Kirungu
09. S.E. Mgr NKINGA Louis,	Evêque de Lisala
10. S.E. Mgr MAEMBA Ferdinand,	Evêque de Lolo
11. S.E. Mgr MUNUNU Edouard,	Evêque de Kikwit
12. S.E. Mgr KEMBO Gabriel,	Evêque de Matadi
13. S.E. Mgr MULUMBA Gérard,	Evêque de Mweka
14. S.E. Mgr NGOY Nestor,	Evêque de Kolwezi
15. S.E. Mgr KALALA Jean-Anatole,	Evêque de Kamina
16. S.E. Mgr NKIERE Philippe,	Evêque d'Inongo
17. S.E. Mgr MOKOBE Joseph,	Evêque de Basankusu
18. S.E. Mgr DOMBA Richard,	Evêque de Dungu-Doruma et Administrateur Apostolique de Bondo
19. S.E. Mgr MASENGO Valentin,	Evêque de Kabinda

20. S.E. KABOY Théophile, Evêque de Kasongo et Administrateur Apostolique de Kindu

21. S.E. Mgr BANGA Joseph, Evêque de Buta

22. S.E. Mgr NZALA Louis, Evêque de Popokabaka et Administrateur Apostolique d'Idiofa

23. S.E. Mgr KATAKA Janvier, Evêque de Wamba

24. S.E. Mgr MBUKA Cyprien, Evêque de Boma

25. S.E. Mgr DJOMO Nicolas, Evêque de Tshumbe

26. S.E. Mgr MUDISO Gaspard, Evêque de Kenge

27. S.E. Mgr LUKUMWENA Stanislas, Evêque de Kole

28. S.E. Mgr KASANDA Léonard, Evêque de Luiza

29. S.E. Mgr LEMBI Camille, Evêque d'Isangi

30. S.E. Mgr UTEMBI Marcel, Evêque de Mahagi-Nioka

31. S.E. Mgr RUVEZI Gaston, Evêque de Sakania-Kipushi

32. S.E. Mgr AMBONGO Fridolin, Evêque de Bokungu-Ikela

33. S.E. Mgr URINGI Dieudonné, Evêque de Bunia

34. S.E. Mgr MUTEBA Fulgence, Evêque de Kilwa-Kasenga

35. S.E. Mgr TSHITOKO Pierre-Célestin, Evêque de Luebo

36. S.E. Mgr KASANDA Bernard, Evêque Auxiliaire de Mbuji-Mayi

37. S.E. Mgr NLANDU Daniel, Evêque Auxiliaire de Kinshasa

38. S.E. Mgr KISONGA Edouard, Evêque Auxiliaire de Kinshasa

39. S.E. Mgr BULAMATARI Dominique, Evêque Auxiliaire de Kinshasa

40. S.E. Mgr MADILA Marcel, Evêque Auxiliaire et Administrateur diocésain de Kananga